

# SEFRI NEWS SBF

Informations du Secrétariat  
d'Etat à la formation, à la  
recherche et à l'innovation SEFRI



# Septembre 15



La Fondation suisse à Paris

Egalité des chances dans les universités

Le «Swiss ILO Office» est ouvert!



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR  
**Secrétariat d'Etat à la formation,  
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

# Table des matières

## Sommaire

▪ Formation professionnelle supérieure	
Le nouveau financement rencontre un écho positif	4
▪ La Fondation suisse à Paris	
Le Pavillon suisse créé par Le Corbusier: une résidence pour étudiants et chercheurs et un lieu d'échanges interculturels	6
▪ Egalité des chances dans les universités	
Les premiers résultats de la mise en œuvre des plans d'action définis pour les années 2013 à 2016 sont disponibles	8
▪ Plateforme d'information et de coordination pour les entreprises suisses et les établissements de recherche	
Le «Swiss ILO Office» est ouvert!	11
▪ ESA Business Incubation Center Switzerland	
Un nouvel encouragement pour les start-up suisses du domaine spatial	14

## Page de titre:

Lancé en 2000, le programme fédéral Egalité des chances dans les universités a changé de mode de fonctionnement pour la période 2013-2016, en soutenant les plans d'action des universités en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le programme a notamment pour objectifs de renforcer l'ancrage institutionnel de l'égalité des chances, d'augmenter la part des femmes parmi les professeurs et les cadres et de promouvoir un changement des structures et des mentalités. Un rapport intermédiaire du bureau BASS fait le point sur l'état actuel de la mise en œuvre du programme (voir p. 8 à 10).

Photo: Prof. Dr. Stefanie Hille, professeure assistante en Energie Consumer Behavior à l'Université de Saint-Gall, Institut d'économie et écologie; © Université de Saint-Gall

## IMPRINT

Editeur: Secrétariat d'Etat à la formation,  
à la recherche et à l'innovation SEFRI  
Einsteinstrasse 2, 3003 Berne  
info@sbfi.admin.ch  
www.sbfi.admin.ch  
Edition: Nr. 7 2015 (7/15)  
Rédaction: Dani Duttweiler, Martin Fischer  
Graphisme: Désirée Kunze  
Traductions: Services linguistiques SEFRI, SG-DEFRI  
et ChF  
Imprimerie: BBL  
Langues: all. et fr. (imprimé), angl. et ital.  
(format numérique)  
ISSN 2296-3677

Chère lectrice, cher lecteur



Le Mouvement des entreprises de France (MEDEF), importante organisation patronale française, consacre toujours son université d'été à un sujet d'actualité, qu'elle traite sous divers angles et sans parti pris. L'édition 2015, qui s'est tenue à l'École des hautes études commerciales de Paris, la très renommée HEC, s'intitulait «Formidable jeunesse» et s'est donc intéressée aux jeunes, qui feront la société et les nations de demain, si grandes ou si petites soient-elles. Dans le contexte économique actuel peu réjouissant, ce thème renvoie aussi à la question de l'éducation et de la formation.

L'un des éléments de ces deux journées a été la mise en perspective de différents systèmes de formation nationaux avec leurs points forts, leurs particularités et, qui sait, leurs recettes miracles. Dans un tel cadre, il était relativement simple de présenter et d'expliquer d'un point de vue purement théorique le système éducatif suisse dans son ensemble et la formation professionnelle en tant que partie intégrante de ce système.

Plus difficile, par contre, d'exposer ce qui fait que notre système est une réussite et ce qu'il faut de bases solides et de soutien externe pour un tel résultat. Comment faire comprendre que la clé réside dans un jeu subtil d'interactions entre des forces aussi diverses que celles du politique, de l'économique, du sociétal ou du culturel? De plus, ce n'est probablement pas le système de formation en soi qui fait nécessairement la différence entre la Suisse et la France en matière de taux de chômage et de prospérité économique, mais bien plus les fondements des deux pays. D'un côté, le dogme jacobin prônant un pouvoir central fort et de l'autre, les différentes formes de l'esprit hérité de l'Ancien Régime reposant sur la responsabilité générale. C'est la conclusion que l'on peut tout au moins tirer de cette comparaison certes très simpliste, mais qui n'en garde pas moins une part de vérité pour ce qui est du système de formation.

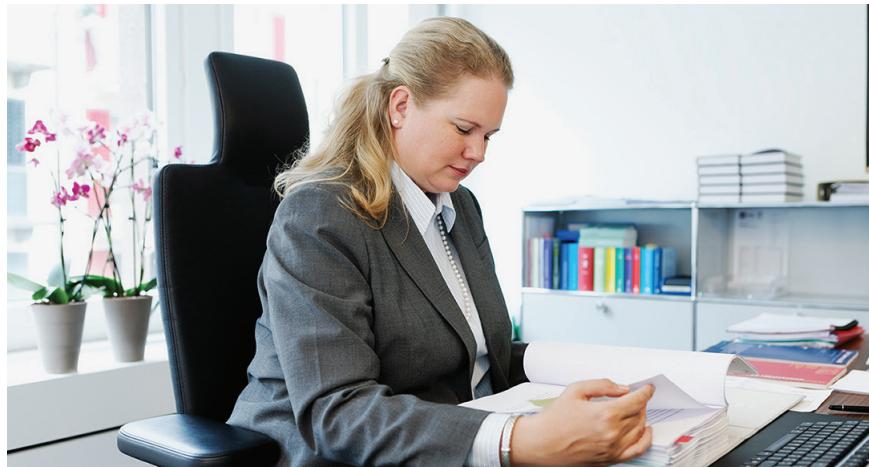
A handwritten signature in black ink, appearing to read "Mauro Dell'Ambrogio".

Mauro Dell'Ambrogio  
Secrétaire d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation

## Formation professionnelle supérieure

# Le nouveau financement rencontre un écho positif

**Début septembre 2015, le Conseil fédéral a pris connaissance des résultats de la procédure de consultation relative au projet de révision partielle de la loi fédérale sur la formation professionnelle. L'introduction prévue d'un financement fédéral en faveur des participants aux cours préparatoires aux examens fédéraux a été accueillie favorablement par une grande majorité des participants à la procédure de consultation. La révision partielle de la loi et les crédits nécessaires seront soumis au Parlement en 2016 dans le cadre du message FRI 2017 à 2020.**



Le projet de révision partielle des dispositions relatives au financement de la formation professionnelle supérieure a été majoritairement bien accueilli. Le modèle de financement axé sur la personne doit profiter directement aux personnes qui suivent une formation professionnelle supérieure. Photo: Iris Krebs

Avec les hautes écoles, la formation professionnelle supérieure constitue le degré tertiaire du système éducatif suisse. Elle se caractérise par une orientation prononcée vers la pratique et les besoins du marché du travail. Elle englobe les examens professionnels fédéraux, les examens professionnels supérieurs ainsi que les filières de formation des écoles supérieures reconnues par la Confédération.

### Réglementation au plan fédéral des examens, et non des voies d'accès

Les examens fédéraux constituent un cas particulier dans la systématique de formation. Ce ne sont pas les voies d'accès au diplôme (c.-à-d. la formation et les contenus de formation) qui sont définies, mais uniquement les qualifications professionnelles à acquérir. Les organisations du monde du travail compétentes définissent les conditions d'admission, le niveau exigé, les procédures de qualification, les certificats délivrés et les titres décernés dans les règlements d'examen. Le SEFRI approuve les règlements d'examen. Actuellement, il y a environ 220 examens professionnels fédéraux et 170 examens professionnels supérieurs.

80 à 90% des candidats aux examens suivent des cours préparatoires, mais la participation à ces derniers n'est pas obligatoire pour être admis à l'examen. Ces cours ne sont pas réglementés à l'échelle fédérale. Les coûts moyens et les coûts de matériel pour les cours préparatoires s'élèvent à environ 10 000 francs pour un examen professionnel et à un peu plus de 14 000 francs pour un examen professionnel supérieur. S'y ajoutent les frais de participation à l'examen de 1800 francs en moyenne.

### Mutations profondes du contexte

La réglementation actuelle de la formation professionnelle supérieure repose sur les conditions cadres des années 60 et 70. Lors de la réorganisation de la formation professionnelle, la formation professionnelle supérieure n'a pas été remaniée, à l'exception de son rattachement au degré tertiaire, et elle a été intégrée telle quelle, en 2004, dans la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle.

Dans l'intervalle, la formation professionnelle supérieure s'est vue confrontée à de nouvelles exigences sous l'angle de la sys-

tématique et de la politique de formation ainsi qu'au plan économique. Les changements structurels intervenus au sein de la formation professionnelle supérieure (par ex. l'intégration des domaines de la santé, du social et des arts), la distinction faite par rapport à la formation continue à des fins professionnelles et aux hautes écoles spécialisées, de même que l'internationalisation du système de formation sont autant de facteurs qui rendent indispensable une nouvelle réglementation de la formation professionnelle supérieure. De plus, les acteurs de la formation professionnelle et les milieux politiques ont critiqué à plusieurs reprises l'inégalité de traitement entre la formation professionnelle supérieure et le domaine des hautes écoles en soulignant les différences parfois marquées entre les frais de cours supportés par les étudiants de la FPS et les frais d'études incombant aux étudiants des hautes écoles.

### Inégalité du financement étatique

En comparaison avec les autres formations du degré tertiaire (domaine des hautes écoles et écoles supérieures), le financement public dans le domaine des examens fédéraux est sensiblement moins élevé. Dans l'ensemble, les examens fédéraux organisés en cours d'emploi et les cours préparatoires correspondants reposent sur une plus forte implication de l'économie et des participants que dans le cas des formations (en général à plein temps) dans le domaine des hautes écoles et des écoles supérieures.

Les pouvoirs publics apportent certes leur contribution à l'organisation et au développement des examens fédéraux, mais la participation des cantons aux frais de formation résulte d'une évolution historique et varie d'un canton à l'autre. A cela s'ajoute le fait que la participation des employeurs repose la plupart du temps sur une base individuelle et sur un accord avec

les employés. Par conséquent, la grande disparité en matière de financement rend difficile toute vue d'ensemble, et si certains candidats aux examens fédéraux sont obligés de financer eux-mêmes l'intégralité de leur formation, d'autres obtiennent une aide financière de la part de l'Etat et/ou de leur employeur. Il en va différemment des filières de formation des écoles supérieures, une solution uniforme ayant déjà été trouvée au niveau intercantonal pour leur financement.

### Financement en tant que partie d'un train de mesures

En février 2013, le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR a chargé le SEFRI, en collaboration avec les cantons et les organisations du monde du travail, de lancer un projet stratégique pour renforcer la formation professionnelle supérieure. Dans le cadre de ce projet stratégique, le Conseil fédéral a approuvé en août 2014 un train de mesures visant à renforcer la formation professionnelle supérieure, qui a été élaboré en collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle.

Le but de la modification apportée à la loi sur la formation professionnelle est de mettre en place un nouveau système de financement des cours préparatoires aux examens fédéraux. Le modèle de financement axé sur la personne se caractérise par les principes directeurs suivants:

- La charge financière incombe aux participants aux cours préparatoires est allégée par les subventions fédérales qui leur sont versées directement (financement axé sur la personne).
- Les contributions versées jusqu'à présent par les cantons aux prestataires des cours préparatoires seront intégrées aux subventions versées directement aux participants. Le changement de système implique le passage d'un financement cantonal à un financement fédéral. Les cantons se réservent le droit de continuer à soutenir certaines offres pour des raisons de politique régionale.
- Le libre choix de l'offre de cours par les participants est garanti.
- Toute surréglementation des offres est exclue.
- L'aide publique est proportionnelle aux frais de cours, un montant minimal et un montant maximal étant fixés pour les frais de cours imputables.

- Les subventions sont versées directement aux participants à l'issue du cours préparatoire et après la décision d'admission à l'examen par la commission d'examen.
- Il est prévu de confier l'examen du droit aux subventions et le calcul du montant des coûts imputables à des services externes à la Confédération, par exemple aux organes responsables des examens.

la Confédération aux coûts globaux de la formation professionnelle afin d'éviter toute répercussion négative, notamment sur la formation professionnelle initiale.

Même si l'exécution du nouveau modèle de financement axé sur la personne ne faisait pas officiellement partie de la procédure de consultation, nombreux participants ont donné leur avis sur ses modalités.

### Large approbation

La procédure de consultation, qui a duré du 14 janvier au 21 avril 2015, a suscité près de 160 prises de position. La majorité des participants à la consultation adhèrent à l'orientation générale de la révision de la loi. L'allègement de la charge financière des étudiants, la nécessité d'une réglementation fédérale et le versement direct des subventions aux participants aux cours préparatoires n'ont été que très peu contestés. Seuls quelques participants critiquent les axes principaux de la modification de la loi, à savoir le versement direct des subventions aux candidats aux examens et le transfert de la compétence en la matière des cantons à la Confédération (article 56a LFPr).

Le taux maximum de 50 % qui s'applique aux subventions a également reçu l'adhésion d'une large majorité. Reste que certaines voix réclament un taux plus élevé et l'attribution de forfaits. Le financement supplémentaire a pour principal corollaire une remise en cause par les acteurs consultés de la participation actuelle de la Confédération équivalant à un quart du montant des dépenses affectées par les pouvoirs publics à la formation professionnelle. Les organes consultés plaident pour une augmentation de la participation de

### Projet soumis au Parlement dans le cadre du message FRI

Le Conseil fédéral a chargé le DEFR de soumettre le projet de loi et les arrêtés financiers nécessaires en 2016 au Parlement, dans le cadre du message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (message FRI) pour la période 2017 à 2020.

Par ailleurs, le Conseil fédéral a déjà défini les lignes directrices pour l'adaptation à venir de l'ordonnance sur la formation professionnelle. Ces dernières seront intégrées aux travaux préparatoires de l'adaptation de l'ordonnance, en même temps que les prises de position portant sur les modalités d'exécution émises lors de la consultation.

### Contact

Rémy Hübschi, SEFRI  
Chef de la division Formation professionnelle supérieure  
☎ +41 58 462 21 27  
✉ remy.huebschi@sbfi.admin.ch

### Informations complémentaires

Prises de position relatives à la procédure de consultation et informations sur la formation professionnelle supérieure:

🌐 [www.sbfi.admin.ch/hbb\\_f](http://www.sbfi.admin.ch/hbb_f)

### Diplômes de degré tertiaire

Diplômes de la formation professionnelle supérieure	27 000 (dont 24 400 réglementés par la Confédération)
Examens professionnels fédéraux	environ 220 examens, 14 000 brevets fédéraux
Examens professionnels fédéraux supérieurs	environ 170 examens, 2 800 brevets fédéraux
Filières de formation des écoles supérieures	8 domaines de formation, 57 orientations et près de 450 filières de formation 7 600 diplômes ES
Diplômes des hautes écoles	51 300 (doctorats compris)
Dont diplômes des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques	19 800 bachelor, master, diplômes
dont diplômes des universités/EPF	31 500 bachelor, master et licences/diplômes

Source: SEFRI / Office fédéral de la statistique

## La Fondation suisse à Paris

# Le Pavillon suisse créé par Le Corbusier: une résidence pour étudiants et chercheurs et un lieu d'échanges interculturels

**Au sud de Paris, le campus de la Cité internationale universitaire de Paris et son immense parc accueille des étudiants, chercheurs et artistes du monde entier. Ils sont plus de 10 000 d'environ 120 nationalités différentes à séjourner chaque année sur ce campus, dont près de 60 étudiants et chercheurs suisses fréquentant une haute école ou travaillant dans une institution de recherche de la région Île-de-France. La moitié d'entre eux loge dans le Pavillon suisse, un bâtiment moderne conçu par Le Corbusier.**



Le Pavillon suisse de la Cité internationale universitaire de Paris a été construit dans les années 1930 par Le Corbusier, l'un des architectes les plus influents du 20e siècle. Aujourd'hui, cet édifice avec son architecture pure et simple, si caractéristique de l'œuvre de l'architecte et inspiré des lignes géométriques simples du rectangle, du cercle et du parallélépipède rectangle, attire des visiteurs du monde entier. Le Pavillon suisse est à la fois une résidence pour étudiants et chercheurs suisses et étrangers et un lieu d'échanges culturels.

Photo: Fondation Suisse

Construite à la fin des années 1920, la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) est porteuse d'un idéal de paix, d'échange et de tolérance entre les cultures du monde entier. Le campus, qui s'étend sur 34 hectares dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, regroupe 40 maisons rattachées à des pays ou à des hautes écoles.

### Le Pavillon suisse, un symbole avant-gardiste

Sur ce campus unique en son genre, la Suisse possède aussi une maison érigée entre 1931 et 1933 par les architectes Le Corbusier et son cousin Pierre Jeanneret. Le Pavillon suisse est considéré comme l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture moderne.

La Fondation suisse est présidée par l'Ambassadeur de Suisse en France. Elle bénéficie d'une subvention allouée par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la

recherche et à l'innovation (SEFRI) pour la gestion, l'entretien et la rénovation du bâtiment. Les résidents de la Maison suisse ont accès aux services communs, tels que le restaurant universitaire, la bibliothèque centrale, la piscine, les courts de tennis ou le théâtre, bénéficiant d'un accueil et d'un accompagnement personnalisés et se voient offrir un programme d'activités destinées à favoriser les rencontres avec les autres résidents. Toutes les maisons élisent en début d'année un Comité des résidents, qui élit lui-même un délégué chargé de siéger au sein des organes de la CIUP et fait le lien avec la direction des autres maisons.

### Un lieu d'échanges interculturels

Près de 60 étudiants et chercheurs de Suisse sont hébergés chaque année sur le campus pour une durée allant de trois mois à trois années universitaires. Une Commission d'admission dirigée par la chambre des hautes écoles universitaires

de swissuniversities examine les demandes de logement. Pour poser sa candidature, il faut être de nationalité suisse ou posséder un permis C et être inscrit au moins au niveau master dans un établissement d'enseignement supérieur public ou une institution de recherche de la région Île-de France. Conformément au principe de brassage international, seule la moitié des Suisses admis à la CIUP loge dans la maison de la Fondation suisse, l'autre moitié est répartie entre les 17 maisons avec lesquelles des accords de brassage ont été passés. La plupart des Suisses admis à la CIUP préparent un master.

Les doctorants et les chercheurs représentent pour leur part un cinquième des résidents de la Fondation suisse, qui accueille également chaque année deux artistes dans le cadre d'une convention conclue en 2010 avec le canton du Valais. Depuis quelques années, la plupart des candidatures proviennent des universités de Bâle, Berne et Zurich. Plus d'un tiers des résidents viennent des hautes écoles romandes. L'ensemble des domaines d'études et de recherche est représenté avec toutefois un nombre d'étudiants-hôtes particulièrement élevé dans les filières en droit, économie et management des universités de Panthéon-Assas, Paris Descartes et Sciences Po Paris. Les disciplines littéraires et les sciences humaines enseignées à l'Université Paris-Sorbonne de même que les stages cliniques au sein des gros hôpitaux parisiens attirent aussi beaucoup de Suisses.

### Une maison de la culture moderne

Le Pavillon suisse a été voulu par Le Corbusier comme une maison de la culture moderne. En proposant de nombreuses activités artistiques et scientifiques, la Fondation suisse cultive cette philosophie

## «Il y a une ambiance familiale dans chaque maison et on fait vite connaissance»

**Monica Corrado est la directrice de la Fondation suisse depuis juillet 2015. Entre 2011 et 2015, cette islamologue a occupé le poste de conseillère scientifique puis de cheffe suppléante au sein de la division des relations internationales du SEFRI. Auparavant, elle a travaillé pendant six ans comme assistante à l'Institut d'études islamiques et de la philologie orientale de l'Université de Berne. La Fondation suisse compte, outre Monica Corrado, cinq collaborateurs.**

*Vous êtes la nouvelle directrice de la Fondation suisse. Quel est selon vous votre marge d'action?*

Monica Corrado: La directrice qui m'a précédée avait conçu, avec des moyens financiers très limités, une programmation culturelle impressionnante et contribué par là même à mieux faire connaître la Fondation suisse. C'est évidemment un gros avantage pour moi qui dois préparer l'agenda culturel de la prochaine année universitaire. Je dispose d'une très grande liberté de manœuvre au sein de la Fondation suisse. Cela dit, face à la diminution du nombre de candidatures, principalement en raison de la place toujours plus grande que prend le monde

anglophone dans les sciences, c'est dans la location de chambres durant les mois de juillet et août, d'ordinaire assez calmes, que je vois une marge d'action. Par exemple, pour des activités telles que des universités d'été ou des colloques courts organisés par des hautes écoles, la CIUP constitue un environnement intéressant, par ailleurs propice à toutes sortes de coopérations. De plus, plusieurs hautes écoles suisses proposent des doubles cursus avec des universités parisiennes et nous pourrions leur suggérer de «fonder» une chambre dont elles disposeraient à l'année. Ce parrainage leur permettrait d'offrir un hébergement à un étudiant ou à un chercheur, notamment pendant la période estivale.

*Pour quelle raison recommanderiez-vous un séjour à la CIUP?*

Résider à la CIUP est une expérience humaine unique au monde pour ceux qui ne sont pas seulement à la recherche d'un logement, mais qui souhaitent aussi s'impliquer dans la vie du campus et poursuivre avec les autres résidents l'idéal de pacifisme et de multiculturalisme. Il y a une ambiance familiale dans chaque maison et on fait vite connaissance. Un autre as-



Monica Corrado

pect à ne pas négliger, c'est le large choix d'activités sportives et la pléthore de manifestations culturelles, qui sont pratiquement toutes gratuites.

*Dans quelle mesure Le Corbusier voit-il son héritage perpétué grâce à la Fondation suisse?*

Tout d'abord, la maison est classée monument historique. D'autre part, la Fondation suisse organise régulièrement des manifestations sur le thème de l'architecture et Le Corbusier y a toujours sa place. De plus, je suis notamment membre de l'Association des sites Le Corbusier par le biais de la Fondation suisse et nous avons donc la possibilité de participer à des activités autour de Corbu.

auprès des résidents, des autres maisons du campus et du grand public en général. Élaboré la plupart du temps avec des partenaires extérieurs, l'agenda culturel sert de plateforme aux jeunes artistes suisses et étrangers dans des domaines comme la musique, les arts appliqués, le cinéma ou l'architecture, et permet dans le même temps de faire découvrir la culture helvétique aux autres résidents de la CIUP ainsi qu'au public extérieur.

L'Association Pavillon Suisse, fondée en 1989, invite les étudiants et chercheurs résidant dans la Maison suisse à participer à la vie culturelle et aux activités scientifiques de la maison. Grâce à l'accompagnement et au soutien logistique fournis par la direction de la maison, les résidents ont la possibilité de mener toutes les étapes d'un projet, de la conception à la réalisation, et d'acquérir ainsi de l'expérience en management artistique et culturel. Durant les six premiers mois de l'année 2015, l'association a par exemple organisé un cycle intitulé ARE YOU CONNECTED? autour de films, d'expositions, de conférences

et de concerts. Ce cycle portait sur les nouvelles technologies de l'information et s'interrogeait sur la manière dont elles sont utilisées et sur le rôle qu'elles jouent dans notre vie quotidienne.

### Un lieu à visiter

Le Pavillon suisse n'est pas seulement un lieu de vie et de culture, mais aussi un lieu d'architecture s'apparentant à un musée du fait de la renommée de son concepteur. Sa particularité tient donc au fait que les résidents partagent un peu leur lieu d'habitation avec les quelque 10 000 visiteurs qui affluent chaque année du monde entier pour admirer et étudier cet édifice. Classé monument historique depuis 1986, le Pavillon suisse a été un laboratoire privilégié pour Le Corbusier, qui a pu y expérimenter ses théories sur l'habitat collectif et donner corps à son idée de «machine à habiter». A l'instar d'un musée, la Fondation suisse propose non seulement des visites individuelles mais aussi toutes sortes d'autres activités telles que des ateliers pour les écoles ou des visites guidées pour les groupes.

### Contakt

Monica Corrado  
Directrice, Fondation suisse  
☎ +33 1 44 16 10 10  
✉ contact@fondationsuisse.fr

Silvia Studinger, SEFRI  
Cheffe de la division Hautes écoles  
☎ +41 58 46 32680  
✉ silvia.studinger@sbfi.admin.ch

### Informations complémentaires

Fondation suisse:  
✉ www.fondationsuisse.fr/  
Swissuniversities:  
✉ www.swissuniversities.ch/de/themen/internationales/fondation-suisse-paris/

### Comment déposer ma candidature?

Informations complémentaires concernant l'admission:  
www.fondationsuisse.fr/FR/residence3.html

## Egalité des chances dans les universités

# Les premiers résultats de la mise en œuvre des plans d'action définis pour les années 2013 à 2016 sont disponibles

Le programme fédéral «Egalité des chances» dans les universités, en place depuis l'an 2000, a connu un changement radical de fonctionnement au début de l'année 2013: il ne finance plus les personnes ou les projets individuels, mais aide dorénavant les universités à mettre en œuvre leurs plans d'action consacrés à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Le rapport intermédiaire, établi à la fin 2014, présente les premiers résultats obtenus: des tendances positives se dessinent pour l'ancre institutionnel, l'augmentation de la proportion de femmes et le changement culturel et structurel, alors que la perspective d'atteindre l'objectif ultime de 25 % de femmes dans le corps professoral universitaire à la fin 2016 semble s'éloigner.



L'égalité des chances concerne toutes les activités académiques et tous les niveaux de l'organisation des hautes écoles. Les plans d'action permettent de répondre de façon adaptée à diverses situations et besoins.  
Photo: Université de Neuchâtel, Guillaume Perret

Sur la base du programme fédéral pour les années 2013 à 2016, les délégués à l'égalité ont élaboré un plan d'action sur mesure pour leur université, en collaboration avec le rectorat. Les plans d'actions se concentrent, à l'aide de mesures concrètes concernant la structure, l'accessibilité et le type d'encouragement, sur différents aspects comme le renforcement des parcours professionnels des femmes, l'ancre de l'égalité des chances dans l'organisation. Ils prévoient aussi une analyse de la situation actuelle et de la situation visée, afin de déterminer les raisons à l'origine de la faible proportion de femmes. En mettant en place des plans d'action élaborés avec les facultés, les mesures qui en résultent sont adaptées aux différentes situations et cultures scientifiques.

Les mesures définies dans les plans d'action ont été établies à partir des domaines d'action ci-après:

- ancre institutionnel de l'égalité des chances;
- augmentation de la proportion de femmes dans le corps professoral et

dans les organes de direction et de décision;

- initiatives de promotion de la relève adaptées aux problématiques de genre;
- conditions adaptées pour les étudiants et chercheurs ayant des obligations familiales;
- suppression de la ségrégation horizontale dans l'accès aux disciplines et de la

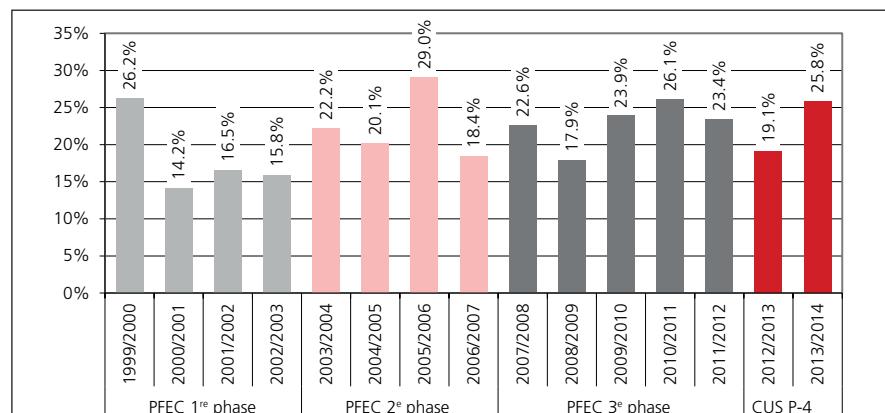
ségrégation verticale dans la poursuite des cursus comptant une proportion de femmes particulièrement faible;

- gestion du personnel et développement des capacités;
- autres mesures telles que la sensibilisation et la communication publique.

En proposant aux universités une sélection de thèmes prioritaires, le programme vise à élargir leur marge de manœuvre dans les initiatives en vue de l'égalité. L'objectif est aussi de donner à la thématique genre une assise plus large à l'intérieur des universités et d'inciter celles-ci à inscrire au budget ordinaire les structures chargées de l'égalité et diverses initiatives, financées jusqu'ici en grande partie par des contributions fédérales.

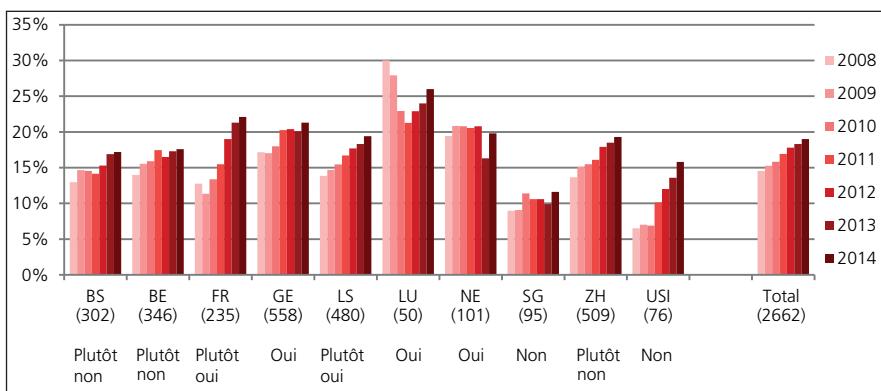
**Rapport intermédiaire après deux ans**  
Afin d'obtenir une vue d'ensemble de l'évolution et des premiers résultats des plans d'action, la direction du programme a confié au bureau BASS le mandat d'établir un rapport intermédiaire détaillé à

### Proportion de femmes nommées aux nouveaux postes de professeur ordinaire et associé, 1999/2000 – 2013/2014



PFEC – Programme fédéral de l'égalité des chances; à partir de 2013: plans d'action dans le cadre du programme de la CUS «Egalité des chances». Source: Swissuniversities; analyse: BASS.

## Proportion de femmes dans le corps professoral (ordinaire/associé) et probabilité estimée d'atteindre l'objectif de 25 % d'ici à la fin 2016



Entre parenthèses: nombre de professeurs (femmes et hommes) en 2014. Ligne inférieure: probabilité, de l'avis de l'université, de voir d'ici fin 2016 25% des postes de professeurs occupés par des femmes. Sources: swissuniversities / rapports 2014 des universités (question N5); analyse: BASS.

mi-parcours. L'enquête approfondie, menée par BASS, sur les activités, les objectifs du programme et les expériences réalisées avec les plans d'action, nouvel instrument du travail d'égalité des chances dans les universités suisses, a permis de réunir et d'analyser des indications importantes. Les rapports sur l'égalité des chances, établis régulièrement par certaines universités à l'intention de leur rectorat, se sont révélés utiles pour mesurer la progression de l'égalité des chances.

### Mesures en cours de mise en œuvre

Selon l'autoévaluation des universités, les mesures prévues ont pu, à quelques exceptions près, être appliquées. Au début, les universités avaient fixé des priorités concernant les domaines d'action donnés, qu'elles ont corrigées la première année, lors de la mise en œuvre, en raison de retards et de changements intervenus dans le personnel. Toutes les universités ou presque ont pu réaliser les prestations prévues. Elles ont décerné la mention bien à très bien à la qualité de leurs prestations. Certaines d'entre elles ont même surpassé les prestations prévues à l'origine, tandis que d'autres ont porté un regard critique sur leurs prestations, du fait qu'elles n'ont pu engager comme prévu certaines mesures, par exemple l'intégration de modules liés au genre dans la formation continue des cadres; une façon de rappeler que l'égalité des chances ne rencontre pas toujours l'écho souhaité ou ne s'intègre pas dans les structures existantes et que sa mise en œuvre requiert de la patience et de la persuasion.

### Consolidation du financement des structures de l'égalité des chances

L'un des objectifs du programme en cours, demandé tant par le groupe d'évaluation que par la Confédération, est de faire passer entièrement les structures de l'égalité sous la responsabilité financière des universités. L'enquête a mis en évidence que les universités assumaient plus de la moitié des coûts de personnel des bureaux de l'égalité à la fin 2014. Seule l'Université de Saint-Gall assure l'ensemble du financement des postes alors que l'USI dépend encore des subventions fédérales sur ce point. Les postes concernant des projets de durée déterminée sont rarement reconduits. La pérennisation d'autres postes a été réalisée dans sept universités. Les mesures de l'égalité des chances visant à encourager la relève scientifique féminine seront, elles aussi, financées à l'avenir par une planification pluriannuelle dans neuf universités ou poursuivies en partie par les facultés. Pour mémoire, les crèches sont inscrites depuis longtemps déjà au budget des universités.

L'enquête montre que l'ancrage institutionnel de l'égalité des chances dans les universités est possible, mais que le financement des mesures éprouvées ne peut être garanti dans toutes les universités pour la fin 2016.

### Proportion de femmes dans le corps professoral inférieure aux objectifs

L'évolution du taux de femmes parmi les professeurs ordinaires et associés (en 2014, environ 19%; objectif: 25%) et parmi les professeurs assistants (en 2014, environ 33%, objectif: 40%) montre des progrès, mais aucun indicateur ne fait état pour autant d'une augmentation de la proportion de femmes dans les organes de décision, même si une représentation féminine plus marquée est souhaitée. Dans la plupart des universités, la part de professeurs femmes oscille entre 17 et 21%. Trois universités de petite taille, proposant des disciplines spécialisées, font exception (LU: 26%, SG: 11,6% et USI: 15,8%). Malgré le taux de référence de 30 à 40% recommandé dans trois universités pour la proportion de femmes dans les nouvelles nominations, l'objectif de 25% ne pourra que difficilement être atteint.

La situation est meilleure pour les professeurs assistants femmes: quatre universités (BE, LS, LU, NE) ont atteint l'objectif et l'Université de Genève y parviendra vraisemblablement d'ici fin 2016. La différence de progression provient aussi, selon l'auteur du rapport intermédiaire, des disciplines proposées et de l'augmentation du nombre des professeurs assistants. L'auteur propose par conséquent de lier l'objectif global de 40% à des seuils propres à chaque université, afin de fixer des objectifs en rapport avec les résultats visés. Dans ce but, par exemple, l'Université

### Programme fédéral Egalité des chances entre femmes et hommes dans les HES 2013-2016

Les sept hautes écoles spécialisées de droit public réalisent – sur la base de concepts – des mesures dans les domaines d'action suivants:

- politique institutionnalisée de l'égalité des chances
- politique du personnel et encouragement de la relève
- recrutement et encouragement des étudiants
- enseignement et recherche
- sur le plan thématique, l'objectif est de recruter des femmes dans les professions MINT et des hommes dans les branches de la santé et du travail social.

Informations complémentaires: [www.sbf.admin.ch/chancengleichheit\\_fh\\_f](http://www.sbf.admin.ch/chancengleichheit_fh_f)

sité de Zurich étudie les conditions de travail et les perspectives de carrière, pendant que l'Université de Berne met l'accent sur les cours pour post-doctorants.

### Changement d'attitude

Le succès du changement culturel et structurel souhaité ne peut pas encore être clairement établi. La plupart des délégués à l'égalité des chances répondent «plutôt oui» et reconnaissent une évolution positive qui se manifeste notamment par un changement d'attitude face aux questions de genre dans les décisions des rectorats, par l'émergence d'une nouvelle sensibilité dans les facultés ou, d'une manière générale, par davantage de bonne volonté. Néanmoins, des mesures supplémentaires seraient nécessaires pour initier un changement à grande échelle dans les universités d'ici fin 2016.

### Prise en compte des centres d'intérêt des facultés

La participation des facultés à l'élaboration des plans d'action contribue à mieux les sensibiliser à la question de l'égalité des chances. La collaboration avec les facultés est l'occasion d'aborder des aspects ayant trait à leurs disciplines, de faire le point sur les obstacles que peuvent rencontrer les femmes dans leur carrière et d'envisager la suppression de ces obstacles par des mesures ancrées dans les facultés. Cette démarche a pu être réalisée principalement auprès des cinq plus grandes universités (BE, BS, GE, LS, ZH).

### Expérience et recommandations

Selon l'auteur du rapport, les expériences retirées de la mise en œuvre des plans d'action sont toutes positives. La question de l'égalité des chances gagne en logique et en visibilité; les objectifs sont plus clairs et, par la proximité avec les processus décisionnels, sont mieux intégrés et, dans l'ensemble, de mieux en mieux coordonnés.

Les avis sont plus partagés s'agissant de l'application des initiatives de promotion de l'égalité et de l'accueil qui leur est réservé. Même si, dans quelques facultés et instituts, des mesures d'amélioration de l'égalité des chances sont en cours de réalisation, il semble qu'elles ne rencontrent pas encore l'accueil escompté. L'implantation de mesures supplémentaires reste possible d'ici fin 2016 dans le cadre du programme. Ensuite, les universités seront mises à contribution pour poursuivre la mise en œuvre de l'égalité des chances et l'encouragement ciblé de la relève féminine.

Ces mesures, et d'autres encore, sont soutenues par les Académies suisses des sciences dont les recommandations portent, entre autres, sur la création de carrières académiques adaptées aux problématiques de genre. Les organes de direction universitaires sont invités à rendre possible et à encourager la mise en place, dans les domaines scientifiques, de structures adaptées aux problématiques de genre comme un partage de poste, des

postes en tenure-track, des équipes scientifiques mixtes et des emplois scientifiques stables. La qualité des procédures de nomination, de promotion et d'évaluation des cadres académiques doit aussi être assurée. Outre la possibilité de concilier les obligations familiales et la carrière académique, les Académies suisses des sciences recommandent un soutien actif aux carrières, adapté aux problématiques de genre, que ce soit dans l'organisation et les processus, comme dans l'attribution des prix et la communication.

L'égalité des chances concerne l'ensemble de l'activité académique et de l'organisation de l'université. Les plans d'actions sont un instrument qui s'adapte de manière flexible aux différentes situations et aux nouvelles nécessités. Le programme en cours a permis d'améliorer la prise en compte des objectifs de l'égalité des chances dans toutes les universités et celles-ci entreprennent déjà la mise en œuvre de nouvelles mesures. Il restera à vérifier si l'intégration des mesures et des structures pourra être réalisée pendant la période du programme, d'ici fin 2016.

### Contact

Irene Rehmann, SEFRI  
Conseillère scientifique  
Division Hautes écoles  
☎ +41 58 462 96 62  
✉ irene.rehmann@sbfi.admin.ch

### Informations complémentaires

La Confédération soutient, dans le cadre des contributions liées à des projets, des mesures d'amélioration de l'égalité des chances dans les universités depuis l'année 2000, et le réseau Etudes Genre depuis la fin de l'année 2004.

Programme CUS P-4, sous-programme «Egalité des chances»: Rapport intermédiaire, Synthèse des rapports 2014, Philipp Dubach, Büro BASS, 2015: <http://www.swissuniversities.ch/fr/themes/egalite-des-chances/programme-cus-p-4/>

Programme CUS 2013-2016 «Egalité des chances entre Femmes et Hommes dans les Universités/Etudes genre»: le sous-programme «Egalité des chances» est soutenu par des contributions fédérales à hauteur de neuf millions de francs et financé en plus par les propres moyens des universités.

<http://www.swissuniversities.ch/fr/themes/egalite-des-chances/programme-cus-p-4/>

Au nombre des activités, on compte, entre autres, des programmes d'encouragement de la relève comme le mentoring et des cours, des programmes d'allègement pour les doctorants et les post-doctorants. En plus, des écoles d'été, des programmes de professeur invité et des formations pour les professeurs hommes et femmes sont organisés:

<http://www.swissuniversities.ch/fr/themes/recherche/encouragement-de-la-releve/>

Projets dans les facultés – par exemple à l'université de Zurich: <http://www.gleichstellung.uzh.ch/fakultaeten.html>

Egalité des chances dans le domaine des EPF: <http://www.ethrat.ch/fr/node/2384>

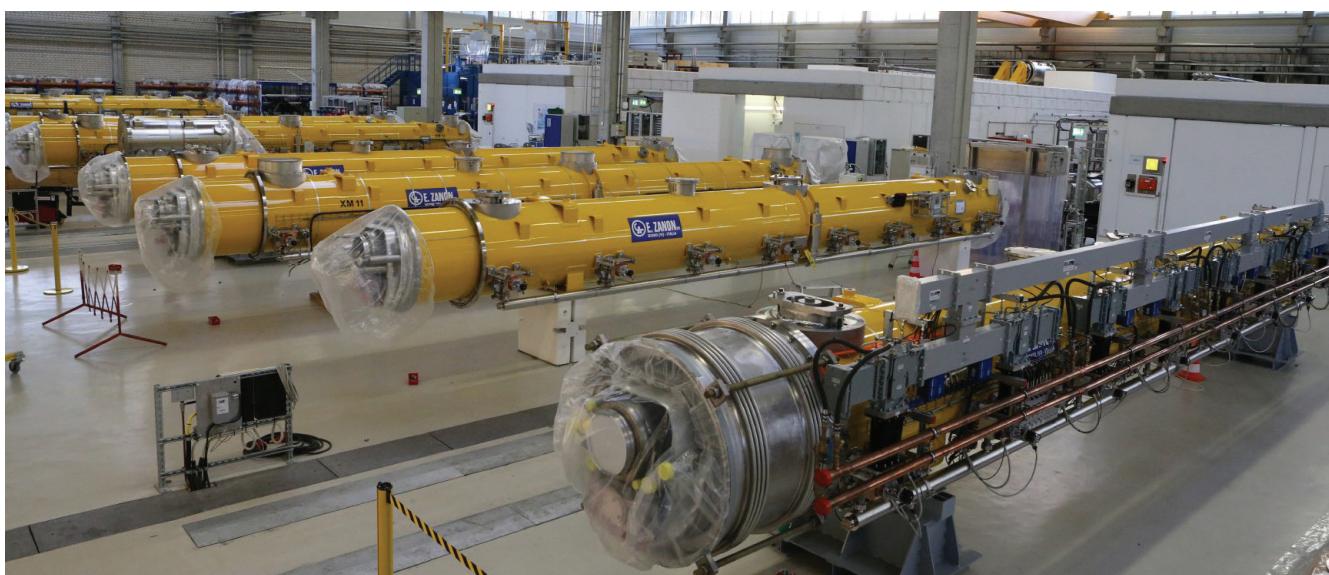
Gender Monitoring à l'EPFZ: [http://www.equal.ethz.ch/gender\\_monitoring/gender\\_monitoring\\_2011](http://www.equal.ethz.ch/gender_monitoring/gender_monitoring_2011)

Fix the leaky pipeline à l'EPFL: [http://egalite.epfl.ch/femmes\\_scientifiques](http://egalite.epfl.ch/femmes_scientifiques)

## Plateforme d'information et de coordination pour les entreprises suisses et les établissements de recherche

### Le « Swiss ILO Office » est ouvert !

**La Suisse est membre d'organisations internationales de recherche comme le CERN dans le domaine de la physique des particules ou l'ESO, l'organisation européenne pour des recherches astronomiques dans l'hémisphère austral. Les traités internationaux allant souvent de pair avec des commandes pour l'industrie des Etats membres, il importe d'exploiter davantage ce potentiel pour la recherche et l'économie suisses. C'est la raison pour laquelle le SEFRI, l'Institut Paul Scherrer PSI et l'EPFL ont mis sur pied le « Swiss ILO Office ». En tant que centre de coordination au plan national, il veille à la mise en réseau des entreprises et des établissements de recherche suisses et à leur participation aux procédures d'adjudication au niveau international.**



Avec la construction du European XFEL dans la région de Hambourg, la métropole allemande abrira une infrastructure de recherche unique en son genre. Il y sera possible pour des chercheurs du monde entier d'exploiter des impulsions extrêmement intenses et brèves de rayons X. Des entreprises suisses ont aussi participé à la construction de ces infrastructures de recherche. Photo: Module d'accélération supraconducteur, European XFEL

La Suisse participe à la plupart des organisations internationales de recherche. Ces entités construisent et exploitent des infrastructures de recherche de pointe mondiale pour les sciences naturelles, en particulier la physique, l'astronomie, la chimie et la biologie. Les Etats membres de ces organisations peuvent ainsi proposer à leurs chercheurs les meilleurs instruments du monde, qu'ils n'auraient pas eu les ressources de financer seuls, et mener en commun des expériences scientifiques de premier ordre.

La participation de la Suisse à ces organisations renforce et étend le maillage international de la recherche suisse et constitue donc un aspect stratégique de sa politique internationale de recherche. C'est au sein de ces organisations que la recherche suisse de pointe participe à l'identification de nombreux défis scientifiques et contribue à les relever. De plus,

ces organisations offrent une plateforme attractive pour soigner les relations entre leurs Etats membres. Leur nombre ne cesse de s'accroître, et ce développement est suivi activement par le SEFRI.

#### **Nouvelles commandes en perspective pour les Etats membres**

La Suisse s'acquitte de contributions au budget des organisations internationales de recherche. En contrepartie, les scientifiques établis en Suisse peuvent participer aux expériences et accéder aux infrastructures de recherche. De plus, les entreprises et instituts de recherche suisses peuvent aussi répondre aux appels d'offres émis par les organisations. Ceux-ci portent principalement sur la recherche et le développement de technologie de pointe, mais aussi sur des services ou sur des travaux de génie civil. L'adjudication de contrats par les organisations à des entités suisses permet un retour dans l'économie natio-

naire d'une partie des montants versés par la Suisse aux organisations. Par ailleurs, en exécutant les mandats donnés par les organisations, les entreprises et instituts de recherche suisses développent leur savoir-faire technologique au bénéfice de la place industrielle et scientifique. Il relève donc de l'intérêt de la Suisse d'encourager les relations entre les entreprises et instituts de recherche suisses d'une part et les organisations d'autre part.

#### **Informer, diffuser et mettre en relation**

Le SEFRI, le PSI et l'EPFL ont donc décidé de mettre ensemble sur pied un service à cette fin, tel qu'il en existe dans d'autres pays sous le nom de « Industrial Liaison Officer » ou ILO. Les trois partenaires assurent ensemble le pilotage du « Swiss ILO Office », financé principalement par le SEFRI. Opérationnel depuis début 2015 et basé à l'EPFL, le « Swiss ILO Office » est

## «Les services du «Swiss ILO Office» sont à disposition de toute entreprise suisse»

**Michel Hübner dirige le «Swiss ILO Office», une entreprise unipersonnelle. A son avis, les entreprises et les établissements de recherche en Suisse ont de très bonnes chances de remporter des adjudications au plan international. Le «Swiss made» constitue un avantage concurrentiel de poids pour la réalisation d'infrastructures dans la recherche de pointe.**

*SEFRI: Vous occupez une position privilégiée pour évaluer le potentiel de l'industrie suisse dans le champ de la recherche de pointe. Comment se situe-t-elle en comparaison internationale?*

Michel Hübner: L'image de l'industrie suisse à l'étranger est excellente. Le Swiss Made fonctionne. Une longue expérience acquise sur des programmes scientifiques européens type CERN ou ESA a contribué à cette réputation.

Sur les appels d'offres internationaux, certes le franc fort et les coûts de main-d'œuvre élevés nous pénalisent, mais ils peuvent être compensés par une plus grande productivité. Il faut faire valoir nos atouts là où ils sont recherchés. Sur des infrastructures scientifiques mutualisées très coûteuses, certains dispositifs sont si critiques, par exemple un détecteur de particules, que la question de la performance pure passe avant celle du coût.

*Pourquoi les mandats attribués par les organisations de recherche sont-ils attractifs pour les entreprises suisses de haute technologie, et quels paramètres doivent-elles prendre en compte pour remporter ces marchés?*

Par essence les mandats associés à des projets scientifiques, où la technologie va être poussée à ses limites, se prêtent bien à notre culture industrielle d'innovation et de fiabilité. Nous pouvons donc nous différencier sur des mandats où la valeur ajoutée technique est déterminante, souvent dans des secteurs de niche.

Nous prenons essentiellement en compte la composante technique des appels d'offres. Nous ciblons davantage les appels d'offres avec une réelle dimension de transfert technologique. A l'inverse il nous est plus difficile de viser des appels d'offres de pure fabrication dans lesquels la part d'ingénierie est inexistante.

*Comment le «Swiss ILO Office» apporte-t-il son soutien aux entreprises suisses?*

S'il y a adéquation entre le savoir-faire d'une entreprise et le contenu d'un appel d'offres international et que la décision de répondre a été prise, nous proposons à l'entreprise un suivi tout au long du processus d'acquisition de son produit par l'organisation. Les règles d'achat diffèrent très largement d'une organisation internationale à l'autre, si bien que les clauses contractuelles et administratives sont parfois difficiles à comprendre de premier abord.

Si les entreprises sont forcément largement autonomes pour ce qui concerne la mise en valeur de leur expertise technique, elles peuvent être moins à l'aise dans le formatage de l'offre ou dans la rédaction des parties Projet ou Qualité. Concrètement, le «Swiss ILO Office» peut par exemple soutenir une PME en rédigeant une partie de son offre sur la base d'un modèle ayant fait ses preuves.

*Pourquoi êtes-vous basé à l'EPFL? Etes-vous aussi disponible pour les entreprises suisses éloignées de l'arc lémanique?*

Il se trouve que le centre de compétences suisse pour la physique des plasmas est à l'EPFL. Pour un projet d'une complexité technique telle qu'ITER, la proximité du support des physiciens et des ingénieurs est primordiale. Comme les activités ILO se focalisaient jusqu'en 2014 sur ITER, elles étaient logiquement menées depuis l'EPFL. De plus, trois des huit organisations se trouvent sur le territoire de la France, et le CERN est à Genève. Les déplacements vers ces organisations depuis l'arc lémanique s'en trouvent facilités.

Les services du «Swiss ILO Office» sont cependant à disposition de toute entreprise suisse. La majorité des compétences



Michel Hübner

industrielles recherchées par les organisations internationales de recherche se trouvent d'ailleurs en Suisse alémanique. A cette fin, je suis aussi présent régulièrement en Suisse alémanique et notamment au PSI, centre de compétence scientifique national pour nombre d'autres domaines couverts par ces organisations.

La répartition de l'activité ILO sur l'ensemble de la Suisse participe à la cohésion nationale et à une culture d'entreprise multiculturelle, indispensable pour prendre part à des projets scientifiques d'envergure internationale.

*Quels sont au cours de ces trois ans les succès qui vous ont réjoui? Et quels regrets avez-vous eus?*

Il est d'une part très gratifiant de voir que les industriels suisses sont fascinés par les programmes des organisations internationales de recherche et s'y intéressent de près. Les succès les plus impressionnantes auront été ceux de PME suisses capables de gagner des contrats sur le projet ITER via les agences domestiques extra-européennes (Inde, Chine, Corée, Japon, Russie, USA) soulignant ainsi leur très grande agilité à se mouvoir dans un monde globalisé, grâce à leurs technologies incontournables.

A l'inverse on peut regretter que certains entrepreneurs, malgré des situations commerciales favorables, renoncent à répondre aux appels d'offres par crainte de l'environnement administratif associé aux organisations internationales.

*Parlez-nous des prochains défis à relever pour les entreprises suisses concernées*

*par les organisations internationales de recherche. Que faut-il faire?*

La plupart des organisations internationales de recherche ont lancé quantité de projets ambitieux qui se réaliseront dans les dix prochaines années, qu'il s'agisse de mises à niveau d'installations existantes (CERN, ESRF) ou de construction de nouvelles infrastructures (ITER, ESS, ESO). Une période très prometteuse sur

le plan des contrats ouverts à l'industrie suisse démarre donc.

Il s'agira bien sûr pour les industriels suisses de maintenir leur leadership dans la livraison de leurs composants phares, dans un contexte international où la concurrence devient plus vive. Concernant les nouveaux systèmes à développer, une approche judicieuse pourrait

être de s'appuyer davantage sur des partenariats transnationaux, d'ailleurs souvent bien vus par les organisations elles-mêmes. Ceux-ci favorisent en effet un retour géographique équilibré, politiquement essentiel dans une organisation internationale. Ces schémas de coopération permettraient une optimisation des coûts et le maintien en Suisse en priorité des tâches à haute valeur ajoutée.

dirigé par Michel Hübner. La convention établissant le «Swiss ILO Office» reste ouverte à d'autres partenaires institutionnels. Une participation de représentants de l'industrie suisse, avec lesquels le «Swiss ILO Office» est déjà en étroit contact, serait tout à fait bienvenue.

Les missions du «Swiss ILO Office» sont notamment les suivantes:

- Etablir et entretenir un réseau d'instituts de recherche et d'entreprises suisses dont les services, les produits ou les activités ciblent ces organisations;
- Informer ce réseau de façon ciblée sur les appels d'offre émis par ces organisations, et prodiguer des conseils sur la manière d'y répondre;
- Promouvoir auprès des organisations les services, produits ou activités offerts par les membres de ce réseau.

Pour l'heure, le «Swiss ILO Office» focalise ses activités sur huit organisations internationales, couvrant les domaines scientifiques suivants:

- Fusion nucléaire: ITER Organisation (IO) et Fusion for Energy (F4E)
- Physique des particules: CERN
- Physique des matériaux et sciences du vivant: European Synchrotron Radiation Facility (ESRF), Institut Laue-Langevin (ILL), European X-Ray Free Electron Laser (European XFEL), European Spallation Source (ESS)
- Astrophysique: European Southern Observatory (ESO)

Ce portefeuille est bien sûr appelé à évoluer en fonction de nouvelles organisations que la Suisse pourrait rejoindre.

### Potentiel disponible

Le «Swiss ILO Office» ne démarre pas ses activités à partir de zéro: un service ILO semblable existait depuis 2009. Sa portée était cependant limitée au projet ITER. L'extension du portfolio à d'autres organisations favorise les synergies et le partage d'informations et d'expériences entre des domaines d'affaires voisins.

Ce potentiel a déjà pu être exploité avec succès en juin 2015, lors d'une journée d'information organisée à Lucerne et consacrée à la présentation des possibilités offertes à l'industrie suisse dans le cadre des organisations ITER Organisation, Fusion for Energy et European Spallation Source. Ces trois organisations construisent en effet actuellement de très grandes infrastructures, et ouvrent de nombreux appels d'offres susceptibles d'intéresser l'industrie suisse. Cette journée riche en échange a rencontré un franc succès, réunissant plus de 70 participants qui ont pu profiter de la présence de représentants de haut niveau des trois organisations.

### Contact

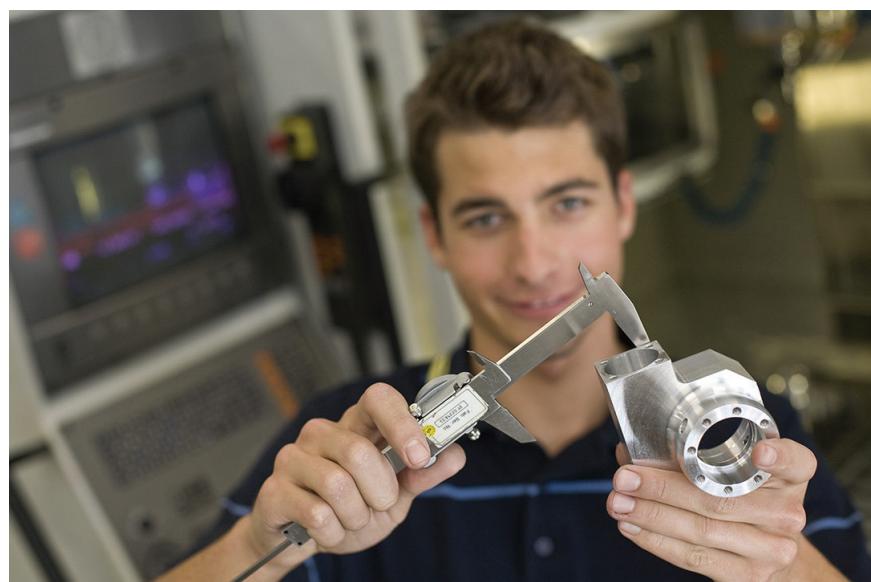
Xavier Reymond, SEFRI  
Conseiller scientifique, unité Organisations de recherche internationales  
☎ +41 58 462 34 52  
✉ [xavier.reymond@sbfi.admin.ch](mailto:xavier.reymond@sbfi.admin.ch)

### Informations complémentaires

Nouveau site internet du «Swiss ILO Office»:  
✉ [www.swissilo.ch](http://www.swissilo.ch)

Aperçu des participations de la Suisse à des organisations de recherche et des programmes internationaux:

✉ [www.sbfi.admin.ch/forschungorg\\_f](http://www.sbfi.admin.ch/forschungorg_f)



Une technologie de pointe demandée: grâce à la qualité de leurs produits et services, les entreprises suisses ont de sérieux atouts à faire valoir dans les appels d'offres des organisations internationales de recherche.  
Photo: Swissmem

## ESA Business Incubation Center Switzerland

# Un nouvel encouragement pour les start-up suisses du domaine spatial

**En mars 2015, l'Agence spatiale européenne ESA et la Suisse ont signé un mémorandum d'accord en vue de la mise sur pied en Suisse d'un Business Incubation Center. Baptisé ESA BIC Switzerland, cet incubateur vise à faciliter et à encourager la création de start-up dans le domaine des technologies spatiales et, d'un point de vue plus global, à renforcer la position de la Suisse en tant que pôle spatial et industriel.**



Le futur Business Incubation Center Switzerland contribuera à renforcer le secteur spatial et industriel en Suisse en apportant un soutien ciblé aux nouvelles idées et au développement de nouvelles technologies par de jeunes entreprises. Les investisseurs privés bénéficieront de l'expertise des ingénieurs ESA et de l'accès direct à un marché spatial mondial.

Photo: ESA

Afin de contribuer au développement de l'industrie spatiale européenne, l'ESA a déjà créé plus d'une douzaine d'incubateurs en Europe. Ces pépinières d'entreprises offrent un soutien financier et technique aux start-up spécialisées dans les technologies spatiales.

### Un incubateur adapté au contexte suisse

En comparaison avec les autres incubateurs européens de l'ESA, qui sont principalement financés par des fonds publics, ESA BIC Switzerland sera conçu selon un modèle en phase avec les besoins et les possibilités de la Suisse, à savoir un partenariat public-privé. La Confédération ne financera ainsi que 40 % au maximum du budget annuel, estimé à 5 millions de francs, et le reste sera pris en charge par les cantons ou par des partenaires privés. Le soutien de la Confédération constitue en outre une aide au démarrage limitée dans le temps. L'objectif à moyen terme est l'autofinancement de cet incubateur, qui fonctionnera selon une approche bottom-up et sera guidé par le marché et non par la politique. L'ESA BIC Switzerland doit aider à la création de dix nouvelles start-up par an.

### Les premières informations pour les partenaires potentiels

Le SEFRI est chargé de coordonner la mise sur pied d'ESA BIC Switzerland. Une première rencontre publique avec des représentants de l'ESA, qui s'est tenue à Berne en juillet 2015, a permis à des partenaires et investisseurs potentiels de s'informer sur le projet. Différents représentants des cantons et d'autres incubateurs ainsi que des investisseurs issus de l'économie privée ont participé à cet évènement.

### De la recherche au marché: transfert de technologie par le biais des start-up du BIC

La vocation du Business Incubation Center Switzerland est d'attirer des entreprises et des talents nationaux et internationaux, et de servir ainsi de catalyseur pour le développement de nouvelles idées, de nouvelles technologies et de nouvelles infrastructures. Ces technologies peuvent dans le même temps être utilisées dans d'autres domaines et donner elles-mêmes naissance à d'autres entreprises. La possibilité d'être mis directement en contact avec des partenaires du monde entier et de recourir aux compétences techniques de plus de 1000 ingénieurs de l'ESA est un avantage non négligeable pour les futurs investisseurs privés de ce projet.

### Les prochaines étapes

La mise au concours public permettra de décider, d'ici la fin de l'année 2015, qui gérera cet incubateur, qui le financera et où il sera établi. Les premières start-up seront sélectionnées au printemps 2016 et l'incubateur ouvrira ses portes à l'été 2016.

### Contact

Johann Richard, SEFRI  
Conseiller scientifique, division Affaires spatiales

☎ +41 58 464 10 72  
✉ [johann.richard@sbfi.admin.ch](mailto:johann.richard@sbfi.admin.ch)

### Informations complémentaires

ESA BIC Switzerland:  
✉ [www.sbfi.admin.ch/esa-bic-ch](http://www.sbfi.admin.ch/esa-bic-ch)

ESA Business Incubation Centers:

✉ [www.esa.int/Our\\_Activities/Space\\_Engineering\\_Technology/Business\\_Incubation/ESA\\_Business\\_Incubation\\_Centres12](http://www.esa.int/Our_Activities/Space_Engineering_Technology/Business_Incubation/ESA_Business_Incubation_Centres12)

## BRÈVES FRI

### Le conseiller fédéral Schneider-Ammann reçoit le nouveau directeur général de l'ESA

Fin août 2015, le conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann a reçu le nouveau directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA), Johann-Dietrich Wörner, à Berne. A l'occasion de cette visite de travail, les deux hommes se sont félicités de l'excellente coopération dans le cadre de la coprésidence de la Suisse avec le Luxembourg. En outre, ils ont signé l'accord sur l'organisation du prochain conseil des ministres de l'ESA, qui aura lieu en décembre 2016 à Lucerne.

Depuis 2012, la Suisse assume la coprésidence de l'ESA au niveau ministériel avec le Luxembourg. Le conseiller fédéral et le

directeur général ont débattu du statut des programmes majeurs initiés sous coprésidence suisse, comme Ariane 6, et de l'avenir de l'ESA à la tête de l'effort spatial européen.

Ancien directeur de l'agence aérospatiale allemande, la DLR (Deutsches Zentrum für Luft- und Raumfahrt), Johann-Dietrich Wörner a pris ses fonctions à la tête de l'ESA le 1<sup>er</sup> juillet dernier et entend poursuivre et renforcer la longue et fructueuse collaboration entre la Suisse et l'ESA.

Informations complémentaires  
[www.sbf.admin.ch/raumfahrt\\_fr](http://www.sbf.admin.ch/raumfahrt_fr)



### Innovative Smart Factory Networking Conference, 23 septembre 2015, centre de recherche ABB de Baden-Dättwil

Le SEFRI, en collaboration notamment avec l'association de branche Swissmem, organise dans le cadre de la «Swiss-Swedish Innovation Initiative» (SWII) une conférence sur le thème «Smart-Factory/Industrie 4.0». L'hôte de la manifestation est le centre de recherche ABB à Baden-Dättwil.

permettront d'attirer l'attention sur les défis et les développements actuels dans le domaine de l'automatisation industrielle. Ensuite, les entreprises et les chercheurs auront la possibilité de faire plus ample connaissance et de considérer des possibilités de collaboration concrètes.

La journée sera tout d'abord consacrée aux exposés d'entreprises industrielles suisses et suédoises, telles qu'ABB, Hexagon et Saab, mais également de PME, qui

Vous trouverez plus d'informations ainsi que le programme complet sur [www.swii.org](http://www.swii.org). Inscriptions tardives: [stefan.klauser@sbfi.admin.ch](mailto:stefan.klauser@sbfi.admin.ch).

### Blog: découvrir les différentes facettes de «Big data»

En 2014, le réseau suisse des conseillers scientifiques et des swissnex a lancé un nouveau blog, le Global Statement. Basé sur l'expertise des membres du réseau situés dans 19 pays, le blog a pour objectif d'identifier, d'analyser et de rendre compte des tendances globales dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Après avoir exploré le sujet de la «digital education», il se penche en 2015 sur le «Big Data», offrant ainsi un portrait de la manière dont les différents pays l'intègrent dans leur politique de recherche et d'innovation. Un débat public sur ce thème sera organisé le 15 décembre 2015 dans le cadre de la réunion annuelle du réseau.

Blog: [www.swissnex.org/blog/](http://www.swissnex.org/blog/)

### Congrès international sur la formation professionnelle 2016



Le deuxième Congrès international sur la formation professionnelle aura lieu du 20 au 22 juin 2016 à Winterthour. Sous le titre «From Skills to Prosperity – Sharing Elements of Success», l'accent sera mis sur l'échange international de bonnes pratiques instaurées dans différents systèmes de formation professionnelle dans le monde entier. A long terme, le congrès a pour objectif de promouvoir les échanges et le dialogue entre les acteurs internationaux et nationaux dans le domaine de la collaboration internationale. En outre, le congrès donnera l'occasion de faire découvrir sur place le système suisse de formation professionnelle.

Informations et inscriptions  
[www.vpet-congress.ch/](http://www.vpet-congress.ch/)

## FRI | L'IMAGE DU MOIS



À la mi-août, au studio 1 de la SRF à Zurich, pas moins de 1000 proches, amis, collègues de travail et fans étaient présents pour accueillir, avec grands cris de joie, sons de cloches et un tonnerre d'applaudissements, l'équipe SwissSkills à son retour du Mondial des métiers de São Paulo (Brésil). Les 40 jeunes professionnels ont décroché treize médailles (une médaille d'or, sept médailles d'argent et cinq médailles de bronze), ainsi que 22 diplômes au 43<sup>e</sup> Mondial des métiers (WorldSkills). La Suisse s'est ainsi classée comme meilleure nation européenne. La fondation SwissSkills, chargée de la promotion des championnats des métiers, reçoit un soutien financier de la Confédération. Photo: SwissSkills

## LE CHIFFRE



L'évolution amorcée dans les années 1960 des «universités d'élite» vers des universités s'ouvrant à de plus larges couches de la population ainsi que les avancées fulgurantes dans les sciences naturelles et la médecine ont rendu incontournable un soutien financier de la Confédération aux universités cantonales. En 1965, le Parlement votait un arrêté financier qui préfigurait la future loi sur l'aide aux universités. Dès lors, le Conseil fédéral avait besoin d'un organe consultatif permanent qui puisse traiter des questions de la politique de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il s'est doté de cet organe la même année en instituant le Conseil suisse de la science (CSS).

Le CSS est devenu entre-temps le CSSI, le Conseil suisse de la science et de l'innovation. Sa mission est restée la même: il conseille la Confédération pour toutes les questions relevant de la politique de la science, des hautes écoles, de la recherche et de l'innovation. Le but de son travail est d'améliorer continuellement les conditions-cadres de l'espace suisse de la formation, de la recherche et de l'innovation en vue de son développement optimal. En tant qu'organe consultatif indépendant, le CSSI prend position dans une perspective à long terme sur le système suisse de formation, de recherche et d'innovation. Composé de 15 membres, le CSSI est présidé par la Professeure Astrid Epiney de l'Université de Fribourg. Son secrétariat se trouve, comme le SEFRI, à Berne, Einsteinstrasse 2.

Informations complémentaires: [www.swir.ch](http://www.swir.ch)

## Save-the-Date – swissnex Day

2015

Le swissnex Day annuel se déroulera le mardi 15 décembre 2015 à Fribourg. Le thème «Big Data» dans la science et l'innovation sera au centre des discussions. Cet événement rassemble des stakeholders du domaine FRI de toute la Suisse et permet l'échange d'expériences avec les directeurs des swissnex ainsi qu'avec les conseillers scientifiques. Le swissnex Day est ouvert à toute personne intéressée (nombre de places limité). Dès octobre, plus d'informations sur le site [www.swissnex.org](http://www.swissnex.org).

Contact:

[sebastien.hug@sbfi.admin.ch](mailto:sebastien.hug@sbfi.admin.ch)

## Suivez-nous sur les réseaux sociaux

